



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

25 JUIN 2024

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0451 025 254**

Nom

(en entier) : **MOSSELMAN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Wallonie 4, 7011 Mons**

Objet de l'acte : Nomination du délégué à la gestion journalière

Extrait du procès-verbal du 03 mai 2024

Après avoir délibéré, l'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer un délégué à la gestion journalière et appelle à ses fonctions :

-Monsieur Luc Dassonville (65.10.12-361.35), administrateur de la société.

Monsieur Luc Dassonville accepte le mandat qui lui est conféré et élit domicile au siège de la société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de son mandat de délégué à la gestion journalière.

Le mandat du délégué à la gestion journalière est gratuit sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale et a pris cours le 27 décembre 2023 pour une durée de six ans.

L'assemblée générale décide également, à l'unanimité de donner mandat à la SRL Roland Bloquiau & Associés, ayant son siège à 7060 Soignies, Rempart du Vieux Cimetière 5, numéro d'entreprise 0809.149.254 RPM du Hainaut (Division Mons), représentée par un administrateur qui accepte, pour accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles pour l'exécution des résolutions de la présente assemblée, sans toutefois être limité, toutes les formalités auprès du Régistre des personnes morales, auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises ainsi que toutes publications (telles que annexes au Moniteur Belge).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16 heures.

Lecture faite, les membres du bureau, ainsi que les actionnaires qui le souhaitent ont signé.

Copie conforme des actes joints

Stéphane Bloquiau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2024 - Annexes du Moniteur belge